

2012-0171
2012-01-30

TOUCHDOWN® DIQUAT Quick-Kill
Herbicide prêt à utiliser

HERBICIDE

SOLUTION

USAGE DOMESTIQUE

Herbicide à action rapide contre les graminées et les mauvaises herbes.

GARANTIE :

Glyphosate (présent sous forme de sel diammonique) 8,3 g/L

Diquat (présent sous forme de dibromure) 0,28 g/L

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0019% à titre d'agent de conservation.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

N° D'HOMOLOGATION : **29310**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **1 L à 5 L**

Syngenta Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, ON N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

Label

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote spécifique en cas d'ingestion de ce produit. En cas d'ingestion ou de contact avec les yeux ou la peau, administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux ou tout contact prolongé avec la peau. Éviter que d'autres personnes, notamment des enfants, et des animaux de compagnie ne se trouvent dans les zones à traiter pendant la pulvérisation du produit ni leur permettre d'entrer dans les zones traitées jusqu'à ce que le produit pulvérisé soit sec. Se laver immédiatement après avoir utilisé ce produit. Ne pas contaminer l'eau, les aliments de consommation humaine et animale ou des semences au moment de l'entreposage ou de l'élimination. Éliminer les contenants vides avec les ordures ménagères. Ne pas réutiliser le contenant. Éviter que le brouillard de pulvérisation n'entre en contact avec des végétaux que l'on

veut conserver, car ceux-ci peuvent être détruits par le produit. Ne pas pulvériser lorsque le vent souffle. Ne pas pulvériser jusqu'au point de ruissellement. Porter des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des bas pendant l'application du produit et le nettoyage du pulvérisateur.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Ne pas appliquer directement dans un plan d'eau peuplé de poissons ou utilisé à des fins domestiques. Ne pas utiliser dans les zones présentant un risque d'impact défavorable sur l'approvisionnement en eau domestique ou sur des espèces aquatiques. Ne pas contaminer l'eau en procédant à l'élimination des déchets ou au nettoyage de l'équipement. Éviter toute dérive vers des végétaux que l'on veut conserver et tout contact avec ceux-ci, car ceux-ci peuvent être endommagés ou détruits.

ENTREPOSAGE

1. Ne pas utiliser ni entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes nues.
2. Protéger du gel.
3. Entreposer dans le contenant d'origine, dans un lieu sûr et sec.
4. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, des engrais, des végétaux et des produits alimentaires.
5. Éviter toute contamination croisée avec d'autres pesticides.

ÉLIMINATION

NE PAS réutiliser les contenants vides. Les éliminer avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou partiellement utilisés doivent être acheminés à des sites d'élimination des produits dangereux provinciaux ou municipaux.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

Les noms de produits suivis des symboles [®] ou ^{MC} sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

TOUCHDOWN® DIQUAT Quick-Kill
Herbicide prêt à utiliser

HERBICIDE

SOLUTION

USAGE DOMESTIQUE

Herbicide à action rapide contre les graminées et les mauvaises herbes.

GUARANTIE :

Glyphosate (présent sous forme de sel diammonique) 8,3 g/L

Diquat (présent sous forme de dibromure) 0,28 g/L

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0019% à titre d'agent de conservation.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

N° D'HOMOLOGATION : **29310**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada, inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, ON N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

Pamphlet

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote spécifique en cas d'ingestion de ce produit. En cas d'ingestion ou de contact avec les yeux ou la peau, administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux ou tout contact prolongé avec la peau. Éviter que d'autres personnes, notamment des enfants, et des animaux de compagnie ne se trouvent dans les zones à traiter pendant la pulvérisation du produit ni leur permettre d'entrer dans les zones traitées jusqu'à ce que le produit pulvérisé soit sec. Se laver immédiatement après avoir utilisé ce produit. Ne pas contaminer l'eau, les aliments de consommation humaine et animale ou des semences au moment de l'entreposage ou de l'élimination. Éliminer les contenants vides avec les ordures ménagères. Ne pas réutiliser le contenant. Éviter que le brouillard de pulvérisation n'entre en contact avec des végétaux que l'on

veut conserver, car ceux-ci peuvent être détruits par le produit. Ne pas pulvériser lorsque le vent souffle. Ne pas pulvériser jusqu'au point de ruissellement. Porter des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des bas pendant l'application du produit et le nettoyage du pulvérisateur.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Ne pas appliquer directement dans un plan d'eau peuplé de poissons ou utilisé à des fins domestiques. Ne pas utiliser dans les zones présentant un risque d'impact défavorable sur l'approvisionnement en eau domestique ou sur des espèces aquatiques. Ne pas contaminer l'eau en procédant à l'élimination des déchets ou au nettoyage de l'équipement. Éviter toute dérive vers des végétaux que l'on veut conserver et tout contact avec ceux-ci, car ceux-ci peuvent être endommagés ou détruits.

ENTREPOSAGE

1. Ne pas utiliser ni entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes nues.
2. Protéger du gel.
3. Entreposer dans le contenant d'origine, dans un lieu sûr et sec.
4. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, des engrais, des végétaux et des produits alimentaires.
5. Éviter toute contamination croisée avec d'autres pesticides.

ÉLIMINATION

NE PAS réutiliser les contenants vides. Les éliminer avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou partiellement utilisés doivent être acheminés à des sites d'élimination des produits dangereux provinciaux ou municipaux.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

TOUCHDOWN DIQUAT Quick-Kill Herbicide prêt à utiliser contient deux matières actives – une qui détruit rapidement la partie aérienne des mauvaises herbes, et une qui élimine les mauvaises herbes définitivement en détruisant toutes leurs parties, y compris leur système racinaire. Les mauvaises herbes commencent à jaunir et à faner dans les heures suivant le traitement et seront complètement mortes au bout de 1 à 2 semaines. Les quantités de produit qui ne sont pas absorbées par les plantes se décomposent en substances naturelles et ne se déplacent pas dans le sol ou vers des végétaux non traités.

MODE D'EMPLOI

Herbicide	Élimine la plupart des graminées et des mauvaises herbes annuelles et vivaces.
Utilisations	<ul style="list-style-type: none"> - pour régulariser le bord des pelouses et éliminer les mauvaises herbes autour des barrières et d'autres structures - pour supprimer les mauvaises herbes sur les terrasses et dans les allées - pour éliminer la végétation afin de renouveler les pelouses et nettoyer les jardins ou pour entretenir des terrains vacants, des aires d'entreposage ou des zones récréatives - pour éliminer les mauvaises herbes dans les zones où la tonte est difficile ainsi qu'autour des arbres et des arbustes - pour supprimer les broussailles indésirables (p. ex. peuplier, frêne, érable, framboisiers)
Moment du traitement	<ul style="list-style-type: none"> - appliquer lorsque les plantes sont en pleine croissance - appliquer sur les mauvaises herbes annuelles en tout temps après la levée - appliquer sur les mauvaises herbes vivaces après l'apparition des graines, des fleurs ou des baies - les résultats sont optimaux quand le traitement est effectué par temps chaud et ensoleillé (au moins 15 °C) - ne pas appliquer par temps venteux afin d'éviter toute dérive - pour supprimer les broussailles, appliquer après le développement des feuilles. N'appliquer que sur des arbustes et des buissons n'excédant pas 1,5 m de hauteur. Raccourcir les arbustes de plus grande taille et appliquer le produit sur la repousse
Méthode d'application	<ul style="list-style-type: none"> - le contenant de 1 L traite 24 m² - ajuster la buse pour obtenir le jet souhaité - appliquer jusqu'à ce que les végétaux à éliminer soient humides, mais pas au point qu'il y ait ruissellement - lorsqu'on pulvérise le produit autour des arbres et des arbustes, éviter tout contact entre le brouillard de pulvérisation et le feuillage, les tiges ou l'écorce verte des végétaux que l'on désire conserver - si le brouillard de pulvérisation dérive accidentellement vers des végétaux que l'on veut conserver, rincer ceux-ci immédiatement avec de l'eau
Points à examiner	<ul style="list-style-type: none"> - une fois que la solution pulvérisée est sèche, les personnes et les animaux de compagnie peuvent retourner dans la zone traitée - des précipitations ou un arrosage de 1 à 2 heures après le traitement ne réduiront pas l'efficacité du produit - un temps extrêmement frais ou nuageux suivant le traitement peut ralentir l'activité du produit ou retarder l'apparition de symptômes visuels - le traitement peut donner des résultats médiocres si les mauvaises herbes sont fortement couvertes de poussière - non recommandé pour des traitements ponctuels dans les pelouses du fait que TOUCHDOWN DIQUAT Quick-Kill Herbicide prêt à utiliser détruira les graminées de la pelouse ainsi que les mauvaises herbes - TOUCHDOWN DIQUAT Quick-Kill Herbicide prêt à utiliser ne présente pas d'activité résiduelle dans le sol. Des végétaux peuvent être mis en terre 1 jour après le traitement.
ATTENTION	ÉVITER TOUT CONTACT ENTRE LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION ET LES VÉGÉTAUX QUE L'ON DÉSIRE CONSERVER, CAR CEUX-CI RISQUENT D'ÊTRE DÉTRUITS.

Pour de plus amples renseignements ou pour signaler un cas de résistance potentiel, communiquer avec un représentant de la compagnie au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou à www.syngenta.ca.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))